

# DELIBERATION

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE – 42290 SORBIERS

Dél 2026.17

23 Avril 2026

Le 23 avril 2026 à 18 h 00, le Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni salle de ses délibérations, sous la présidence de Monsieur Olivier VILLETTELLE, président du CCAS.

**Nombre de membres :** 15

**Date de convocation :** 17 avril 2026

**PRESENTS :** Mme et MM. Olivier VILLETTELLE – Dominique BERNAT – Jérôme ALLAIN – Viviane NEEL – Marine BILLARD – Mireille GILBERTAS – Chérif BOUIMA – Héléna HUBE – Philippe GILBERTAS (UDAF) – Alain FAYOLLE (Saint Vincent de Paul) – Marie-Josèphe MANDON (Vie Libre) – Anne BAZUS (ADMR) – Myriam PALABOST (Secours Populaire) – Monique ROBERT (Un Toit pas sans toi)

**EXCUSES :** Paul REPETTO (ADAPEI)

**ABSENTS :**

**PROCURATION :**

\*\*\*\*\*

### INSTITUTION : INSTALLATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Vu** le Code de l'action sociale et des familles,

**Vu** l'article R.123-7 du Code de l'action sociale et des familles qui précise que le conseil d'administration du CCAS comprend le Maire, qui en est le Président de droit, et, en nombre égal, au maximum 8 membres élus en son sein par le conseil municipal, et 8 membres nommés par le Maire parmi les personnes non membres du conseil municipal,

**Vu** la délibération du conseil municipal du 1<sup>er</sup> avril 2026 fixant le nombre de membres élus municipaux à sept, et portant élection des élus municipaux représentant la Ville au CCAS,

**Vu** l'arrêté municipal n°2026-071 du 10 avril 2026 portant désignation des représentants du conseil d'administration du Centre communal d'action sociale,

**Considérant** qu'il convient de procéder à l'installation du conseil d'administration du CCAS,

### **Sont installés :**

Les sept membres élus par délibération du conseil municipal en date du 1<sup>er</sup> avril 2026 pour représenter la ville au CCAS :

- M. Dominique BERNAT
- M. Jérôme ALLAIN
- Mme Viviane NEEL
- Mme Marine BILLARD
- Mme Mireille GILBERTAS
- M. Cherif BOUIMA
- Mme Héléna HUBE

Les sept membres nommés par le Maire par arrêté municipal :

- M. Philippe GILBERTAS, représentant l'UDAF ;
- Mme Marie-Josèphe MANDON représentant l'association Vie libre ;
- M. Alain FAYOLLE représentant l'association Saint-Vincent de Paul ;
- Mme Monique ROBERT représentant l'association Un toit pas sans toi ;
- Mme Anne BAZUS représentant l'association ADMR "Les Rives de l'Onzon";
- M. Paul REPETTO représentant l'association ADAPEI
- Mme Myriam PALABOST représentant l'association Secours Populaire.

ADOpte A L'UNANIMITE

Sorbiers, le 28 avril 2026

Le Président,

Olivier VILETTELLI



La secrétaire de séance,

Mireille GILBERTAS

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.